



Adresse : 5405 à 5415, rue Walkley

Travaux sur les balcons et les escaliers de secours

Nous débutons bientôt la suite des travaux dans votre immeuble.



Nous allons :

- 1 remplacer les balcons arrière;
- 2 remplacer les escaliers des issues de secours;
- 3 remettre en état le terrain après les travaux.

Des escaliers de secours temporaires seront installés sur les balcons devant l'immeuble. Ils seront retirés à la fin des travaux. **Ils doivent être utilisés seulement en cas d'incendie ou d'évacuation urgente de l'immeuble.**



Calendrier

De mai
à octobre 2024



Horaire

Du lundi au vendredi,
entre 7 h et 17 h
Travaux dans les
logements à partir
de 8 h



Entrepreneur

Construction SENI Inc.



Impliquez-vous

Ce que vous **devez faire**

1. **Au plus tard le 29 mai 2024, vous devez :**

- **vider votre balcon arrière.** Lire les instructions avec ce document.
- Sur le balcon avant, vous devez laisser un passage dégagé jusqu'à l'escalier temporaire de secours.

2. Pour les **travaux de balcon**, l'entrepreneur devra avoir **accès à votre logement à quelques reprises** (ancrage du balcon, gypse et peinture).

3. **Vérifiez s'il y a un message** sur la porte de votre logement.

- L'heure et la date des travaux dans votre logement seront affichées sur votre porte.
 - Vous serez averti au moins **2 jours à l'avance**.
 - Les travaux auront lieu entre 8 h et 17 h.
 - **Soyez présent** le jour des travaux. Si vous ne pouvez pas être là, demandez à une personne de confiance d'être chez vous. Ce peut être un voisin, un ami ou un membre de la famille.
 - Si vous ne pouvez pas être là et que personne ne peut aller chez vous, informez-en votre agent de liaison le plus vite possible.



inconvenients pendant les travaux

- Il y aura du bruit, de la poussière et des machines.
- **Vous n'aurez pas accès à votre balcon arrière** tout au long des travaux. Vous aurez par contre accès à votre balcon avant dès que les escaliers temporaires seront installés. **Surveillez les avis.**
- Vous n'aurez plus accès à l'arrière du bâtiment, **vous ne pourrez donc plus mettre votre vélo à l'arrière** (vous pourrez les barrer sur le côté gazonné).
- **Nous devons installer un escalier de secours temporaire** sur votre balcon qui restera en place jusqu'à la fin des travaux.
- **Le stationnement ne sera pas accessible pendant les travaux.** L'agent de liaison Hugo Baron Bruneau communiquera avec les personnes concernées.
- **L'aménagement du terrain** à l'avant et à l'arrière sera fait **à la fin des travaux seulement.**

pourquoi réaliser des travaux

Les balcons et les escaliers sont usés. Nous devons donc les remplacer.

Investissements : Près de 1,4 M\$

Merci pour votre patience et votre collaboration!

Des questions concernant le chantier?

HUGO BARON BRUNEAU

Agent de liaison | 514 868-4827 | hugo.baronbruneau@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec



Impliquez-vous



PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

Votre balcon



Balcon dégagé
prêt pour les travaux

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes, les pots à fleur et le mobilier.



Office municipal
d'habitation
de Montréal